

# PROGRAMME DE FORMATION

## Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière : CCS DEUX ROUES

### Public visé – prérequis :

- Etre titulaire du permis de conduire « catégorie A » ;
- Etre du diplôme du Titre Professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (TP ECSR) ;
- Demandeur d'Emploi inscrit à Pôle emploi Pays de la Loire ;
- Salarié d'une entreprise par le biais d'un congé de formation ;
- Avoir au moins vingt ans et ne plus être dans le délai probatoire du permis de conduire ;
- Répondre aux exigences médicales requises pour la conduite des véhicules ;
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation à une peine criminelle ou une peine correctionnelle pour l'une des infractions fixées dans la réglementation.

### Les objectifs pédagogiques :

Se former au métier d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière deux-roues ;  
Etre capable d'enseigner à des élèves conducteurs deux-roues.

### Durée de la formation :

210 heures en centre, 35 heures hebdomadaires  
42 heures de stage en entreprise

### Programme de Formation :

#### **L'environnement de la sécurité et de la conduite routière des véhicules à deux roues motorisés**

#### **Le cadre réglementaire spécifique à la conduite des véhicules à deux roues motorisés**

1. L'évolution de la réglementation de la formation du conducteur et son impact sur sa compétence
2. Les réglementations s'appliquant à la conduite des véhicules à 2 roues motorisés
3. Les conditions de l'inscription, d'examen et d'obtention des catégories des véhicules à deux roues motorisés du permis de conduire
4. Les normes et les réglementations applicables à l'usage aux véhicules deux roues motorisés
5. Responsabilités et assurances

#### **La sécurité routière des véhicules à deux roues motorisés**

6. Le REMC appliqué à l'enseignement de la conduite des véhicules à deux roues motorisés
7. Le panorama du trafic des véhicules à deux roues motorisés
8. L'accidentologie relative à l'utilisation des véhicules à deux roues motorisés : évolutions statistiques ; système
9. Homme/véhicule/environnement ; notions de risque routier ; analyse des causes à partir des grands thèmes de la sécurité routière relatives aux véhicules à deux roues motorisés...
10. Les principes généraux du développement durable appliqués à la conduite des véhicules à deux roues motorisés

11. Les typologies et préventions des risques liés à la conduite des véhicules à deux roues motorisés

12. La préparation en amont d'un voyage avec un véhicule à deux roues motorisé

13. Les équipements requis de sécurité du conducteur et des passagers

#### **L'enseignement de la conduite des véhicules motorisés à deux roues en sécurité**

#### **Les caractéristiques techniques des véhicules à deux roues motorisés**

14. Typologie des véhicules à deux roues motorisés

15. Les caractéristiques techniques et de fonctionnement des différents véhicules à deux roues motorisés

16. Les éléments de sécurité active et passive des véhicules à deux roues motorisés

#### **Les déplacements des véhicules motorisés à deux roues**

17. Dynamique et forces physiques s'appliquant aux véhicules à deux roues motorisés

18. Les spécificités liées aux déplacements d'un véhicule à deux roues motorisé selon les contextes et l'adaptation des comportements (circulation en groupe, passager et charge, ...)

19. Les conséquences physiologiques et physiques de la vitesse

20. Démonstration et manœuvre en sécurité en et hors circulation

#### **L'enseignement de la conduite d'un véhicule motorisé 2 roues**

21. Physiologie appliquée à la conduite d'un véhicule à deux roues motorisé : rôle et importance des organes sensoriels dans la maîtrise du véhicule et de la perception des risques

22. Psychologie appliquée à la conduite d'un véhicule motorisé à 2 roues : typologie des publics et leurs attentes ; la perception du risque et son impact sur la pédagogie de l'enseignement de la sécurité et de la conduite routière d'un véhicule à deux roues motorisés ; les principales difficultés d'apprentissage et les techniques de remédiation

23. Les particularités et les techniques du guidage à distance

24. L'anticipation de risques potentiels inhérents à l'enseignement de la conduite d'un véhicule à deux roues motorisé

25. La préparation et l'animation d'une séance de formation à la conduite d'un véhicule à deux roues motorisé hors circulation

26. La préparation et l'animation d'une séance de formation à la conduite d'un véhicule à deux roues motorisé en circulation

27. Les techniques d'évaluation appliquées à une séance de formation à la conduite d'un véhicule à deux roues motorisé

28. L'application des consignes de sécurité et d'alerte en cas d'accident

## Moyens Pédagogiques :

### **MATÉRIELS**

1 salle de formation  
1 atelier mécanique  
6 motos (Honda CBF 500)  
2 pistes de 300 m2  
1 système de liaison radio  
1 véhicule suiveur

### **HUMAINS**

1 formateur BAFM, directeur pédagogique  
1 intervenant qualifié  
1 journée Trial est organisée durant la formation

### **MODALITÉS PRATIQUES**

**Restauration :** oui – un réfectoire est mis à la disposition des candidats (équipé d'un frigo, plaques chauffantes, micro ondes, bouilloire, vaisselle), des restaurants sont à proximité du centre (moins de 5 min en voiture)

**Parking :** Stationnement gratuit sur le centre

**Hébergement :** à proximité (entre 15 et 30 km), voir avec le centre pour toutes demandes.

### Les modalités d'évaluation :

Le candidat est convoqué à une journée d'examen devant un jury de 2 personnes afin de passer les épreuves suivantes :

Mise en situation professionnelle – Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues hors circulation

Mise en situation professionnelle – Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues en circulation

Entretien technique

Entretien final.

Le jury valide ou pas la Spécialisation du Titre Professionnel.

### Le dispositif de suivi d'exécution :

Un dossier de suivi pédagogique sera complété par les animateurs pour :

- suivre la progression pédagogique mise en place ;
- évaluer chacune des matières.

## **DEROUET FORMATION** S.A.R.L.

Z.A. Le Moulin St Martin - 1 rue Lavoisier ~ VIHIERS ~ 49 310 LYS HAUT LAYON

☎ : 02 41 63 34 16 ~ ✉ : vihiers@derouetformation.fr

« Enregistré sous le numéro 52 49 02167 49 auprès du Préfet de la Région Pays de la Loire »

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Agrément n° : E 02 049 0692 0 / F 05 049 0001 0 / R13 049 0004 0 - SIRET : 481 444 388 00013